



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 16 décembre 2013
(OR. fr)**

**Dossier interinstitutionnel:
2011/0276 (COD)**

**17294/13
COR 1**

**CODEC 2820
FSTR 163
FC 98
REGIO 300
SOC 1014
AGRISTR 150
PECHE 596
CADREFIN 345**

NOTE POINT "I/A"

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

Objet: Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, et abrogeant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil (**première lecture**)
- Adoption de l'acte législatif (**AL + D**)

Page 2, point 5, premier tiret du doc. 17294/13 INIT doit se lire:

- d'approuver, avec l'abstention de la délégation britannique, la position du Parlement européen en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, telle qu'elle figure dans le document PE-CONS 85/13;